

**NON À LA
FUSION !**

SYNDICAT GENERAL
TRAVAILLEURS PORTUAIRES
Du Port du Havre
www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 17 mai 2019

Camarades,

Suite au préavis déposé le 14 mai dernier, une seule réunion de négociation s'est tenue, durant laquelle aucune solution n'a été proposée, si ce n'est le dialogue, que les salariés des ateliers ont déjà tenté d'établir de nombreuses fois.

Aussi, nous maintenons le préavis reconductible et appelons donc :

A la suppression des heures supplémentaires, travaux exceptionnels et dérogations syndicales à compter du lundi 20 mai 2019, 6h, ainsi qu'à des actions pouvant aller d'une minute à vingt-quatre heures

Une assemblée des salariés des ateliers se tiendra lundi matin quai de New-York afin de décider de la suite à donner au mouvement.

Le Secrétaire Général



L. DELAPORTE

Pour info et affichage